



LIVRET D'ACCUEIL

SAAD

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Bienvenue chez GAP-DK

Madame, Monsieur,

Bienvenue au GAP-DK de Ghyvelde. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Ce livret a pour vocation de vous informer sur notre service d'aide et d'accompagnement à domicile et les informations essentielles pour une collaboration réussie.

Présentation de l'entreprise

GAP-DK est une entreprise d'aide à la personne créée en août 2022. Nous proposons une gamme de services adaptés à vos besoins, qu'il s'agisse de travaux de ménage, de jardinage, de bricolage.

L'entreprise **GAP-DK** a été créée dans le but de simplifier les démarches administratives pour les personnes souhaitant bénéficier de services d'aide à domicile sans avoir à gérer les formalités complexes du CESU (Chèque Emploi Service Universel).

En faisant appel à notre entreprise, vous bénéficiez de nombreux avantages administratifs :

1. **Aucune déclaration sociale** : Vous n'avez pas à vous occuper des déclarations sociales nécessaires pour l'embauche d'un salarié, car GAP-DK s'occupe de l'ensemble de ces démarches pour vous.
2. **Pas de contrat de travail à rédiger** : Avec GAP-DK, vous n'avez pas besoin d'établir un contrat de travail ni de gérer les obligations légales associées. Nous gérons toute la relation de travail avec nos employés.
3. **Pas de prime de fin de contrat onéreuse** : Contrairement à un emploi direct via le CESU, où certaines indemnités peuvent s'appliquer, notre prestation ne vous engage pas à payer de prime de fin de contrat. Vous payez uniquement pour les services que vous recevez, sans frais additionnels liés à la fin de la mission.

En résumé, GAP-DK vous permet de bénéficier d'un service professionnel et sécurisé tout en simplifiant vos obligations administratives et financières. Nous prenons en charge tous les aspects liés à l'emploi des intervenants, afin que vous puissiez profiter sereinement de nos prestations.

En tant qu'entreprise habilitée, **GAP-DK** peut créer pour vous un dossier auprès de l'URSSAF pour l'**avance immédiate de crédit d'impôt**. Ce dispositif vous permet de régler seulement **la moitié du montant de vos factures** dès leur émission, tandis que l'autre moitié est prise en charge par l'avance immédiate du crédit d'impôt.

Quels sont les avantages de l'avance-immédiate ?

- **Simplicité** : Nous nous chargeons de la création et de la gestion de votre dossier auprès de l'URSSAF, ce qui vous évite des démarches administratives supplémentaires.
- **Avantage financier immédiat** : Vous bénéficiez du crédit d'impôt sans attendre la déclaration annuelle ; vous payez seulement 50 % du montant facturé dès l'intervention.

En tant que prestataire agréé, GAP-DK s'occupe de l'ensemble des formalités nécessaires pour vous faire bénéficier de cette avance immédiate, facilitant ainsi l'accès à nos services.

Nos services en détail

1. Ménage et entretien

Nos services de ménage comprennent le nettoyage des sols, l'entretien des surfaces, et le lavage des vitres.

2. Jardinage

Tonte de pelouse, taille des haies, désherbage et entretien général de vos espaces verts sont assurés par des intervenants qualifiés.

3. Bricolage

Besoin d'installer une étagère ou de réparer une porte ? Nous sommes à votre disposition pour les petites réparations et travaux d'entretien.

Organigramme et équipe

Notre équipe est composée de professionnels qualifiés et formés pour garantir un service de qualité :

- **Gérard Gontier** : Chef d'entreprise, gère la totalité des prestations.
- **Stagiaire** : En stage de découverte ou sur une durée limitée de moins de 3 mois

Nos engagements

- **Qualité et réactivité** : Suivi des prestations et ajustements pour garantir votre satisfaction.
- **Professionnalisme** : Respect de votre domicile et de vos attentes.
- **Sécurité** : Formation aux gestes de premiers secours pour intervenir en toute sécurité.

Règlement de fonctionnement

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de respecter les consignes suivantes :

- **Respect des horaires d'intervention** : Merci de prévenir en cas d'absence ou de modification de rendez-vous.
- **Respect mutuel** : La qualité de notre service repose sur un environnement respectueux.

Charte des droits et libertés de la personne accueillie

En tant que bénéficiaire de nos services, vous disposez de droits fondamentaux :

- **Respect de votre vie privée** : Les informations que vous nous confiez sont traitées en toute confidentialité.
- **Droit à des prestations personnalisées** : Nos services sont adaptés à vos besoins spécifiques.
- **Droit de modification des prestations** : Vous pouvez ajuster les prestations en fonction de vos besoins.

Avantages fiscaux

En faisant appel à nos services, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux dans le cadre des prestations de services à la personne. N'hésitez pas à nous demander plus d'informations à ce sujet.

Tarifs des services

Nos tarifs sont établis en fonction de la nature des prestations et de leur fréquence. Un devis personnalisé est fourni avant toute intervention.

Informations pratiques

- **Horaires d'intervention** : Nos services sont disponibles du lundi au samedi, de 9h à 17h.
- **Réclamations et suggestions** : Nous accueillons vos suggestions ou réclamations et y répondons dans les plus brefs délais.

Contact en cas d'urgence

En cas d'incident (accident, chute, etc.), nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité et contacterons les services d'urgence. Gardez également à portée de main les contacts utiles (services d'urgence, proches, médecin).

Coordonnées et contact

- **Téléphone** : 07 68 20 73 31
- **Email** : gap-dk@laposte.net
- **Adresse** : 5 rue du 15 septembre 1944 – 59254 Ghyvelde

Ce livret vous accompagnera tout au long de notre collaboration. Gardez-le à portée de main pour toute information complémentaire.

La direction,

Gérard GONTIER